



Dénonciation de délit imaginaire

Par **Racha1545**, le **26/10/2014 à 16:47**

Bonjour, il y a quelque j'ai commis un délit, j'ai envoyé des messages dans lequel j'ai écrit "ou je mets le corps de Maria?" celui ci était une blague destiné à des amis proches seulement ayant fait une erreur en entrant les numéros ceux ci on atterri ailleurs qu'à leur destination. Je sais que ce que j'ai fait est mal, mais je ne peux me permettre d'avoir ceci écrit dans mon casier judiciaire, du haut de mes 14 ans j'envisage une grande carrière seulement avec ces inscriptions dans mon casier j'ai bien peur que cela ne soi plus dur que prévu. La police à débarquer chez moi hier en me disant que la police de Tresses décidera de si oui ou non je dois passer devant le parquet de Tresses, j'aimerais alors savoir si ce délit sera consigné dans mon casier et si mes futurs employeurs pourront en avoir connaissance. J'ai très honte de ce que je viens de commettre et je m'en veux énormément, comme vous pouvez le voir mon pseudonyme en témoigne, merci d'avance.